

WHA21.50 **Coordination avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'Energie atomique : Questions de programme**

La Vingt et Unième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur la coordination avec l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'Energie atomique, pour les questions de programme,

1. PREND NOTE du rapport du Directeur général; et
2. REMERCIE le FISE de l'appui précieux et soutenu qu'il accorde aux programmes tendant à améliorer la santé des femmes et des enfants.

Rec. résol., 9^e éd., 8.1.1.3

Dix-huitième séance plénière, 24 mai 1968 (Commission du Programme et du Budget, huitième rapport)